



LA POSTE

Questionnaire de préparation Arbitres adultes et jeunes (toutes catégories) Février 2021

CORRIGE

Précisions importantes

- Une seule réponse pour les « QCM » (*ne pas modifier la réponse proposée*). Entourer la lettre qui correspond à votre choix.
- 2 points par question.

1) Le coup d'envoi d'un match est prévu à 20h00. Une panne d'électricité survient à 19h50. Le match commence à 20h32. L'arbitre siffle la mi-temps à 21h17. Quelques secondes après, une nouvelle panne débute. Quand le match sera-t-il arrêté définitivement ?

1^{ère} panne = 32 minutes ; 13 minutes : temps maximum cumulé pour la 2^{ème} panne ; 21h17 + 13 minutes = 21H30.

Le match sera définitivement arrêté à 21H30 (2)

Complément de réponse : La durée cumulée des pannes ne peut pas excéder 45 minutes. Le décompte s'effectue à partir de l'heure officielle du match.

2) Comment l'arbitre agira-t-il si un adjoint à la Municipalité du club local lui présente un arrêté municipal lors d'un arrêt de jeu à la 38^{ème} minute de jeu ?

a) L'arbitre prendra connaissance de l'arrêté municipal et arrêtera le match à la mi-temps. Il rédigera un rapport en joignant l'arrêté municipal ou une copie de celui-ci.

b) L'arbitre prendra connaissance de l'arrêté municipal. Il arrêtera immédiatement la rencontre. Il rédigera un rapport en joignant l'arrêté municipal ou une copie de celui-ci.

c) L'arbitre prendra connaissance de l'arrêté municipal. Il mènera le match à son terme. Il rédigera un rapport.

3) Un joueur déborde sur le côté gauche du terrain et centre vers le point de réparation. Il est emporté par son élan et sort du terrain. Au point de réparation, le ballon est repris par un partenaire alors que le gardien de but et un défenseur se trouvent sur la ligne de but. Le ballon est repoussé par le gardien de but vers le joueur qui avait centré et qui revient à ce moment-là sur le terrain. Ce joueur reprend le ballon et marque. Décisions ?

But accordé (1). Coup d'envoi (1)

Complément de réponse : Le joueur qui a centré est considéré comme faisant toujours partie du jeu et il ne peut pas être hors-jeu du fait de la présence du gardien de but et du défenseur sur la ligne de but.

4) Un attaquant de l'équipe visiteuse, autre que le botteur du penalty, entre le signal et le botté, pénètre dans la surface de réparation ou s'approche à moins de 9,15 m du ballon (faute d'empiètement). Le ballon passe au-dessus de la cage et sort du terrain. Décisions ?

Coup franc indirect pour l'équipe locale à l'endroit où l'attaquant a pénétré dans la surface de réparation (2)

5) Penalty. Le botteur commet une feinte illégale (arrêt de sa course et attente du plongeon du gardien) puis tire. Le but est marqué. Quelle sera la décision de l'arbitre ?

But refusé (0,5)

Avertissement au tireur pour comportement antisportif (0,5)

Coup franc indirect sur le point de penalty pour l'équipe défendante (1)

6) L'équipe B marque un but. L'équipe A exécute le coup d'envoi consécutif par son joueur n°10A qui, voyant le gardien de but avancé, frappe directement dans le but de l'équipe B. L'arbitre accorde le but. C'est alors que le capitaine de l'équipe B fait remarquer à l'arbitre qu'un de ses coéquipiers était resté à 20 ou 30 mètres dans le camp A au moment du coup d'envoi. Quelle sera la décision de l'arbitre ?

a) But refusé. Coup d'envoi à recommencer.

b) But valable. Coup d'envoi pour l'équipe B.

c) But refusé. Balle à terre donnée au gardien de but de l'équipe B.

Complément de réponse : les dispositions prévues par la loi 8 stipulant que lors d'un coup d'envoi, tous les joueurs (à l'exception du botteur) doivent se trouver dans leur propre moitié de terrain et qu'en cas d'infraction à cette procédure, celui-ci doit être recommencé.

7) Corner. Le but est marqué directement par un joueur supplémentaire de l'équipe B présent sur le terrain depuis quelques instants. Quelle sera la décision de l'arbitre ?

- a) But refusé. Avertissement au joueur supplémentaire pour avoir pénétré sur le terrain sans autorisation. L'arbitre doit lui faire quitter le terrain. Coup franc direct pour l'équipe A en un point quelconque de sa surface de but.
- b) But refusé. Avertissement au joueur supplémentaire pour avoir pénétré sur le terrain sans autorisation. L'arbitre doit lui faire quitter le terrain. Coup franc direct pour l'équipe A au point de corner.
- c) But refusé. Avertissement au joueur supplémentaire pour avoir pénétré sur le terrain sans autorisation. L'arbitre doit lui faire quitter le terrain. Coup franc indirect pour l'équipe A en un point quelconque de sa surface de but.

8) Un remplaçant de l'équipe locale, sur son banc de touche, insulte un adversaire sur le terrain alors que le ballon est en jeu. Quelle sera la décision de l'arbitre ?

- a) Arrêt du jeu, SRA. Exclusion du remplaçant pour avoir tenu des propos injurieux. Coup franc direct pour l'équipe visiteuse à l'endroit où se trouvait le fautif SRP loi 13. Rapport.
- b) Arrêt du jeu, SRA. Exclusion du remplaçant pour avoir tenu des propos injurieux. Coup franc indirect pour l'équipe visiteuse exécuté sur le point de la ligne de touche le plus proche de l'endroit où se trouvait le remplaçant. Rapport.
- c) Arrêt du jeu, SRA. Exclusion du remplaçant pour avoir tenu des propos injurieux. Coup franc direct pour l'équipe visiteuse à l'endroit où se trouvait la victime SRP loi 13. Rapport.

9) Corner pour l'équipe A. L'arbitre donne le signal et le tir est exécuté. Le joueur n°9A entre alors dans la zone délimitée par les filets en passant derrière le gardien de but pour éviter ses mouvements puis revient sur le terrain. Surpris, le gardien de but n'a pas bougé. Le joueur n°9A, à 2 mètres du but, détourne de la tête le ballon qui pénètre dans le but. Quelle sera la décision de l'arbitre ?

But accordé (1). Coup d'envoi pour l'équipe B (1)

10) Dans sa surface de réparation, le gardien de but de l'équipe A détourne le ballon en corner à l'aide de son protège-tibia qu'il tient à la main. Le ballon allait pénétrer dans le but. Quelle sera la décision de l'arbitre ?

- a) Arrêt du jeu. Avertissement au gardien pour comportement antisportif. Coup franc indirect pour l'équipe B à l'endroit où il touche le ballon avec son protège-tibia SRP loi 13.
- b) Arrêt du jeu. Avertissement au gardien de but pour comportement antisportif. Penalty pour l'équipe B.
- c) Arrêt du jeu. Exclusion du gardien de but. Nomination d'un nouveau gardien de but. Penalty pour l'équipe B. Rapport.